Parc naturel régional de Portneuf
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
855 284-4232

VOICI LES INFORMATIONS IMPORTANTES POUR VOTRE SÉJOUR

Arrivée à 13h, départ à 11h;

PROCÉDURE D'ACCUEIL

Le Pavillon d'Accueil du Parc est situé au Secteur des gorges. Il s'agit d'un arrêt incontournable si vous souhaitez louer des embarcations, réserver des activités ou acheter du bois par exemple.

*****Frais d'accès au Parc naturel régional de Portneuf inclus pour 1 véhicule par site seulement. Ainsi, pendant votre séjour, vous pouvez visiter les autres secteurs à votre guise. Vous pourrez simplement apposer le reçu sur votre tableau de bord comme preuve de paiement. Veuillez noter que, pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée, le propriétaire devra défrayer le frais de mise à l'eau journalier en vigueur, que ce soit au lac Long ou à la rivière Sainte-Anne.

SECTION PLATEAU

- À moins de 500 mètres (à pied) de la plage située sur la rive-nord de la rivière;
- Bloc sanitaire dans la section (sans eau potable);
- Chiens permis en laisse;
- Site de camping accessible directement en voiture;
- Site sans électricité, sans eau potable;
- Génératrice interdite.

ATTRAITS DU SECTEUR DES GORGES DE LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE

- Location d'embarcations nautiques disponibles directement au Pavillon d'Accueil;
- Petite plage bordant la rivière;
- Piste d'hébertisme pour les enfants;
- Sentiers pédestres longeant les falaises surplombant la rivière Sainte-Anne;
- Visite guidée de la grotte le Trou du Diable situé à 5km du camping (réservation nécessaire);

FEUX D'ARTIFICES ET FEU DE CAMP

- Si vous souhaitez faire des feux d'artifices, vous devez avoir l'approbation de la Municipalité de Saint-Alban. Un permis est exigé.
- Pour les feux à ciel ouvert, vous devez faire preuve de prudence en tout temps et respecter l'emplacement désigné à cet effet.

POLITIQUE D'ANNULATION:

Réservation :

- Paiement complet à la réservation.

Parc naturel régional de Portneuf
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
855 284-4232

Modification :

- À plus de 5 jours de la date de début du séjour, 7$ de frais de modification. Seule une modification possible.
- À 5 jours ou moins de la date de début du séjour, aucune modification possible.
- Les modifications à la hausse sont permises sans frais.

Annulation :

- À 5 jours ou moins de la date de début du séjour, aucun remboursement possible.
- À plus de 5 jours de la date de début du séjour, 14$ de frais d’annulation.